

But général

Pouvoir utiliser la création ou la relance d'un évènement, en appui du projet associatif, pour favoriser le développement de l'association sportive.

Public

Dirigeants bénévoles et salariés d'associations sportives.

Objectifs

- Ø Choisir le type d'évènement approprié aux capacités de son association.
- Ø Définir les objectifs à atteindre.
- Ø Repérer les techniques à mettre en œuvre et maîtriser les obligations juridiques et fiscales.
- Ø Créer et respecter un plan de financement.
- Ø Savoir exploiter un évènement.

Déroulement de la formation

Intervenant : Xavier PIASECKI
--

- Contenu :
- Le Cadre de réflexion
 - Définition
 - Présentation des différentes composantes du cadre : conception, organisation, déroulement et évaluation
 - Exploitation de l'évènement sportif
 - Définition
 - Conception d'un dossier de presse, marketing
 - Exemples
 - La notion de responsabilité des organisateurs
 - Définition
 - Dans quelles circonstances est-elle engagée ?
 - Quels sont les risques et les moyens pour se protéger ?
 - Divers

Dates et horaires : Première partie : samedi 9 février 2008 de 9 h à 13 h
Deuxième partie : samedi 16 février 2008 de 9 h à 13 h

Nombre de stagiaire : le nombre de place est limité à 16 participants

Lieu : Siège Comité Départemental de Rugby 04
Centre Regain
Route de Marseille
04220 SAINTE TULLE

Frais d'inscription : 10 euros par participant